

LA PARTICIPATION À L'ÉLECTION PROVINCIALE DE 2016 :
UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES VOTANTS ET DES ABSTENTIONNISTES
31 août 2016

Sommaire

Élections Manitoba a retenu les services de l'entreprise PRA Inc. pour réaliser une étude sur la participation à l'élection provinciale d'avril 2016. PRA a mené une enquête auprès de deux groupes de Manitobains : ceux qui ont voté et ceux qui n'ont pas voté à cette élection.

PRA a effectué une enquête semblable pour Élections Manitoba après les élections de 2011, de 2007 et de 2003, et ces enquêtes antérieures ont servi de fondement à la méthode utilisée en 2016. Pour la présente étude, PRA a mené une enquête téléphonique auprès d'un échantillon aléatoire d'adultes manitobains qui avaient le droit de voter et qui ont effectivement voté à l'élection provinciale d'avril 2016 (n=400). L'enquête auprès de personnes qui avaient le droit de voter mais qui ont choisi de ne pas exercer ce droit a été réalisée selon un mode mixte. Une enquête téléphonique a eu lieu auprès d'un échantillon aléatoire, accompagnée d'une enquête effectuée en ligne auprès d'un panel.¹

Caractéristiques des votants et des abstentionnistes

Les caractéristiques communes entre votants et abstentionnistes ont été nombreuses. Toutefois, les abstentionnistes étaient en général plus jeunes. Ils étaient aussi plus susceptibles que les votants d'appartenir à des ménages dont d'autres membres n'ont pas voté.

Les abstentionnistes se sont généralement répartis en deux catégories : les abstentionnistes systématiques et les abstentionnistes intermittents. Les premiers n'ont pas voté à l'élection provinciale de 2016 et se sont aussi abstenus d'aller aux urnes à l'élection fédérale de 2015, à l'élection municipale de 2014 et à l'élection provinciale de 2011. Environ 3 abstentionnistes sur 10 appartenaient à cette catégorie. Les abstentionnistes intermittents (environ 7 sur 10) n'ont pas voté à l'élection provinciale de 2016, mais ont pris part à au moins une des trois élections précédentes. Comme en a témoigné leur comportement antérieur, la plupart des abstentionnistes étaient des votants intermittents. De fait, sur le nombre total d'abstentionnistes, environ 3 sur 4 ont dit qu'ils voteraient très ou assez probablement à la prochaine élection provinciale. Toutefois, seulement 4 sur 10 environ ont déclaré qu'ils le feraient très probablement.

Environ 1 électeur admissible sur 8 était un abstentionniste permanent, c'est-à-dire un électeur qui ne vote tout simplement pas. Cette proportion qui, à 1 abstentionniste sur 5, était restée à peu près constante au cours des trois dernières élections, a diminué en 2016, principalement en raison de l'augmentation du taux de participation à l'élection fédérale de 2015. En effet, un plus grand nombre de personnes ayant voté à l'élection fédérale de 2015, les personnes répondant aux

¹ Échantillon aléatoire de 331 abstentionnistes, auxquels se sont ajoutés 69 abstentionnistes provenant du panel manitobain de PRA.

critères d'un abstentionniste permanent ont été moins nombreuses. Cela montre que le terme « abstentionniste permanent » est trompeur. Même s'il s'agit du groupe le moins susceptible de voter et de voir un avantage à exercer ce droit, sa composition n'est pas permanente et bon nombre d'entre eux voteront si la situation les encourage à le faire. De fait, de nombreux jeunes abstentionnistes ont indiqué qu'ils voteraient dans l'avenir. Ils seront toutefois remplacés (du moins pendant un certain temps) par de nouveaux jeunes abstentionnistes.

Les votants à l'élection provinciale de 2016, ont généralement été constants dans leur comportement. Ainsi, parmi ceux qui ont voté à l'élection provinciale de 2016, plus de 8 répondants sur 10 s'étaient également rendus aux urnes aux trois élections antérieures. Presque tous les votants (97 %) ont déclaré qu'ils exerceraient très probablement leur droit de vote à la prochaine élection provinciale.

Comme cela a été mentionné, les abstentionnistes venaient plus souvent de ménages comptant d'autres électeurs admissibles n'ayant pas non plus voté à l'élection de 2016. Environ 3 abstentionnistes sur 10 ont déclaré que tous les autres membres admissibles de leur ménage avaient voté. En comparaison, presque 9 votants sur 10 ont dit que tous les autres membres admissibles de leur ménage avaient voté. Cela suggère que le comportement d'une personne dans un ménage lorsqu'il s'agit de voter pourrait influencer celui des autres. Par exemple, un membre pour qui le fait de voter est important pourrait inciter les autres dans le ménage à voter. Inversement, un membre qui s'abstient de voter pourrait conforter les autres dans leur décision de ne pas voter.

Raisons de voter ou de ne pas voter

Les votants ont spontanément donné deux raisons principales pour lesquelles ils vont voter : l'importance de l'acte lui-même et le résultat du vote. Les raisons de voter les plus couramment données par les répondants ont été d'ordre philosophique : elles se sont rapportées à l'importance qu'accorde l'électeur à l'acte de voter. Certains répondants ont estimé qu'il s'agissait d'un devoir ou d'une responsabilité (26 %), tandis que d'autres y ont vu un « droit » ou un « privilège » dont le non-exercice risque d'entraîner la fin de la démocratie (24 %). Pour beaucoup d'autres, voter est une façon d'opérer un changement ou d'obtenir un résultat souhaité. Ils votent pour appuyer ou contrer un candidat ou un parti (13 %), pour choisir le gouvernement (9 %) ou pour favoriser un changement (7 %). Ils veulent avoir leur mot à dire dans l'élection (11 %) ou ils ont affirmé que l'acte de voter leur donnait le « droit » de se plaindre du gouvernement (10 %).

Les raisons avancées par les abstentionnistes pour ne pas avoir voté en 2016 se répartissent dans trois catégories principales :

- ▶ la *distraction* – les raisons laissent entendre qu'ils voulaient voter mais qu'ils étaient trop occupés ou devaient travailler (18 %), qu'ils se trouvaient hors de la ville (15 %), qu'ils étaient malades (6 %) ou qu'ils ont tout simplement oublié (2 %);
- ▶ la *dissociation* – les raisons laissent entendre qu'ils n'avaient pas l'intention de voter parce qu'ils ne faisaient pas confiance aux candidats ou n'aimaient pas les choix offerts (20 %), qu'ils ne savaient pas pour qui voter (5 %), que l'issue du scrutin était déjà

déterminée (4 %) ou qu'ils n'étaient pas intéressés et ne voulaient pas se donner la peine d'aller voter (3 %);

- ▶ le *déplacement* – les raisons laissent entendre qu'ils voulaient voter mais n'ont pas été en mesure de le faire à cause de problèmes techniques ou administratifs, dont le fait qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste électorale, n'ont pas été recensés ou n'avaient pas les pièces d'identité nécessaires (4 %), qu'ils ne savaient pas où et quand aller voter (3 %), ou que les centres de scrutin étaient trop éloignés (2 %).

Nous avons proposé neuf raisons aux abstentionnistes, en leur demandant d'indiquer l'importance de chacune dans leur décision de ne pas voter. Les raisons les plus importantes ont été celles-ci : ne pas en savoir assez sur les partis (raison très importante pour 24 % des abstentionnistes), être trop occupé (24 %) ou se trouver hors de la ville (20 %). Il est intéressant de noter que le fait de ne pas avoir les pièces d'identité appropriées a été un obstacle pour certains, et que cette raison a été très importante pour 9 % d'entre eux. Pour environ 1 abstentionniste sur 4, aucune de ces raisons n'était très importante dans leur décision de ne pas voter.

Beaucoup d'abstentionnistes ont besoin d'une motivation pour voter. Tandis que 3 personnes sur 4 ayant voté lors du scrutin de 2016 avaient décidé de le faire le jour du déclenchement des élections, seul 1 abstentionniste sur 5 environ avait pris sa décision de ne pas voter ce même jour. Cela laisse penser que la majorité des abstentionnistes ont eu l'intention de voter, mais ont décidé de ne pas le faire à mesure que la campagne a progressé. Si bon nombre ont pris leur décision de ne pas voter à un moment donné après le déclenchement des élections, 3 abstentionnistes sur 10 l'ont prise seulement le jour du scrutin.

Comme indiqué plus haut, beaucoup n'ont pas voté parce qu'ils ne s'estimaient pas assez renseignés. Cela découle en partie du fait que les abstentionnistes ont été moins enclins que les votants à suivre de près les élections provinciales de 2016. De fait, 4 abstentionnistes sur 10 ont dit ne pas avoir suivi les élections de près, alors que presque 9 votants sur 10 ont déclaré le contraire (c'est-à-dire qu'ils ont suivi la campagne au moins d'assez près). Même s'ils n'ont pas suivi les élections de près, plus de 6 abstentionnistes sur 10 ont dit être assez ou très renseignés sur les politiques et les plateformes des partis. Cela montre que certains abstentionnistes pensent qu'il n'est pas nécessaire de suivre les élections pour connaître les plateformes des partis. Autrement dit, ils ont peut-être l'impression que rien ne change d'une élection à une autre ou que les plateformes des partis concurrents se ressemblent. Les votants ont suivi les élections de plus près. Plus de 9 votants sur 10 ont déclaré être très ou assez renseignés sur les plateformes des partis.

Incitations à voter ou à ne pas voter

Qu'ils aient voté ou non à l'élection provinciale de 2016, la plupart des répondants ont dit qu'il était important de voter. Plus de 9 votants sur 10 ont déclaré que c'était très important ou essentiel, et presque 7 abstentionnistes sur 10 ont été du même avis. Moins de 1 abstentionniste sur 10 a dit qu'il n'était pas important que les gens votent.

Les raisons pour lesquelles les abstentionnistes pensent qu'il est important de voter ont été semblables à celles que les votants ont données pour expliquer pourquoi ils sont allés aux urnes en 2016 : le vote a une incidence sur les résultats, et l'acte lui-même est important. Environ 1 répondant sur 5 (votants et abstentionnistes confondus) a déclaré que voter donne à la personne une voix au chapitre ou lui permet d'exprimer son opinion sur la façon dont les choses se font. Parmi les autres raisons communément citées indifféremment par les votants et les abstentionnistes figuraient les suivantes : cela permet à la majorité de se faire entendre; c'est le seul moyen de faire changer les choses; c'est une façon d'appuyer ou de contrer un parti ou un candidat. Les votants sont aussi susceptibles que les abstentionnistes de citer des raisons philosophiques pour décrire l'importance du vote. Par exemple, les votants (22 %) comme les abstentionnistes (18 %) ont déclaré qu'il était important de voter parce que c'est un droit que chacun doit exercer afin de protéger la démocratie. Cependant, quand on leur a posé directement la question, les abstentionnistes ont eu moins tendance à convenir qu'aller aux urnes est un devoir qui incombe à chaque Manitobain en sa qualité de bon citoyen. Pourtant, un peu plus de la moitié des abstentionnistes ont souscrit vigoureusement à cet énoncé (comparativement à plus de 8 répondants ayant voté sur 10).

D'autres facteurs ont influé sur la décision de ne pas voter. Les votants ont été aussi enclins que les abstentionnistes à affirmer que si les gens ne votent pas, c'est parce que le système ne fonctionne pas. Environ 4 répondants sur 10 ont souscrit entièrement à cet énoncé. Toutefois, les abstentionnistes ont été plus nombreux que les votants à convenir sans réserve qu'il n'y a pas de parti politique au Manitoba avec lequel ils sont vraiment d'accord (29 % des abstentionnistes contre 15 % des votants) et qu'aucun des partis politiques inscrits à la dernière élection provinciale n'avait de plan visant à s'attaquer aux questions importantes pour eux (26 % des abstentionnistes contre 15 % des votants). Les abstentionnistes ont eu plus tendance que les votants à soutenir fortement que leur vote ne comptait pas vraiment dans la circonscription électorale (21 % des abstentionnistes contre 10 % des votants) ou lors de l'élection provinciale (17 % des abstentionnistes contre 8 % des votants). D'autre part, les abstentionnistes ont été plus nombreux que les votants à convenir sans réserve que le résultat d'une élection provinciale n'avait aucune incidence directe sur eux (16 % des abstentionnistes contre 9 % des votants).

La plupart des répondants ont déclaré que l'exercice du droit de vote doit être encouragé, bien que les votants aient été plus portés que les abstentionnistes à être fortement d'accord. Pour les votants, cela commence avec les parents, 9 sur 10 convenant fortement que les parents devraient inculquer l'importance de voter à leurs enfants. Beaucoup moins d'abstentionnistes, mais une majorité d'entre eux tout de même (environ 6 sur 10), ont abondé dans le même sens. La majorité des votants (59 %) et des abstentionnistes (53 %) ont également déclaré être fortement d'accord sur le fait que les écoles devraient faire plus pour enseigner aux enfants les avantages de voter et de participer à la vie politique.

La grande majorité des répondants, autant les votants que les abstentionnistes, accepteraient qu'Élections Manitoba encourage les Manitobains à voter en expliquant pourquoi leur vote compte, pourquoi il est important de voter et quelles sont les conséquences si la population ne vote pas. Environ 8 abstentionnistes sur 10 appuieraient une telle initiative, du moins dans une certaine mesure, et presque la moitié d'entre eux l'appuieraient fortement. Du côté des votants, plus de 9 sur 10 l'appuieraient, dont plus de 7 sur 10, fortement.

Comme on l'a vu plus haut, la plupart des abstentionnistes ont reconnu qu'il était important de voter. Quand on leur a demandé ce qui aurait pu les inciter à le faire à l'élection provinciale de 2016, les répondants n'ont pas proposé de solution simple. Il faudrait que la perception que les abstentionnistes ont des candidats et des partis change; autrement dit, il faudrait qu'ils surmontent les obstacles qui causent leur dissociation du processus. Presque 1 répondant sur 4 a affirmé qu'il aurait été encouragé à voter s'il avait eu davantage confiance dans les candidats. D'autres ont indiqué qu'ils auraient été plus susceptibles de voter si les enjeux avaient été importants pour eux (6 %) ou si le résultat ne leur avait pas semblé prédéterminé (3 %). Certains ont laissé entendre qu'ils auraient été incités à voter si le scrutin avait été tenu un jour plus opportun (10 %), s'ils avaient eu plus d'information sur les candidats et les enjeux (6 %), s'ils avaient eu plus d'information sur où et quand voter (7 %), ou si le centre de scrutin avait été plus facilement accessible (4 %). Environ 1 abstentionniste sur 3 a indiqué que rien n'aurait pu l'inciter à voter, ou qu'il ne voyait pas ce qui aurait pu l'amener à le faire.

La plupart des répondants, quel que soit leur comportement électoral récent, étaient au moins assez satisfaits du système électoral actuel. Toutefois, environ 1 abstentionniste sur 4 seulement s'est dit très satisfait. De fait, plus de 1 abstentionniste sur 5 a indiqué qu'il n'était pas satisfait du système actuel, et plus de 1 sur 10 a déclaré que le système actuel le décourageait de voter. Si l'on adoptait un système électoral de représentation proportionnelle, environ la moitié des abstentionnistes seraient plus enclins à voter, mais seulement 1 sur 7 le serait beaucoup plus.

Ces abstentionnistes ont affirmé que le fait de pouvoir plus facilement exprimer leur suffrage les encouragerait à voter. La plupart des abstentionnistes (59 %) ont dit qu'ils seraient plus enclins ou beaucoup plus enclins à voter s'ils pouvaient le faire en ligne. De même, une majorité de votants (59 %) seraient au moins assez enclins à voter en ligne, si ce mode était offert lors de la prochaine élection provinciale. Il est intéressant de noter que le vote en ligne a suscité plus d'inquiétudes chez les votants actuels (74 %) que chez les abstentionnistes (57 %). L'intégrité du vote (p. ex. sécurité, fraude) a été la préoccupation la plus courante et spontanément citée par environ 1 répondant sur 3, aussi bien chez les votants que chez les abstentionnistes.